

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La ministre

Paris, le - 2 JUL. 2020

C.A. Rochefort Océan		
N° Laurent Dumas		
07 JUL. 2020		
DES	COM	RH
DES	ECO	MG/ASS
DES	D.PROJ	PC/PLIE
DES	AM/ENV.	JUR.
RED.	FIN.	NUMER.
S.TECH.	EAU	GEMAPI
Autre :		
MAIRIES	MDE	

TOUS →

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer ma décision d'attribuer le label Grand Site de France à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour une durée de six ans.

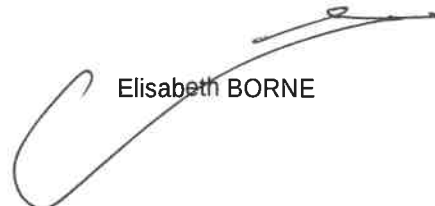
La commission supérieure des sites, perspectives et paysages a émis, le 23 janvier 2020, un avis unanimement favorable à l'attribution du label. Elle a salué l'engagement de longue date des collectivités et des habitants pour restaurer et valoriser les valeurs paysagères du site, ainsi que la remarquable qualité du travail réalisé.

Le label Grand Site de France, inscrit au code de l'environnement, reconnaît en effet à la fois la valeur patrimoniale d'un territoire, la réalité de sa gestion et la qualité du projet de préservation et de mise en valeur proposé pour l'avenir, selon les principes du développement durable.

Il est à la fois la reconnaissance du travail que vous avez poursuivi ces dernières années, et de la démarche partenariale exemplaire que vous avez conduite pour préserver la qualité de ce territoire emblématique.

Je sais que vous aurez à cœur, au cours des six prochaines années, de préserver les qualités paysagères de ce territoire exceptionnel et de poursuivre votre action par une gestion adaptée et une valorisation durable des qualités patrimoniales de ce dernier.

Je tiens à saluer l'engagement et les efforts des élus et des équipes qui travaillent à vos côtés et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les plus sincères.


Elisabeth BORNE

Monsieur Hervé BLANCHÉ
Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
Parc des Fourriers
3, avenue Maurice Chupin
17304 Rochefort Cedex